ID: 974-219740073-20211109-DL_2021_135-DE

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39
Quorum	: 20
A l'ouverture de la séance	e
Nombre de présents	: 24
Nombre de représentés	: 04
Mise en discussion du rap	port
Nombre de présents	: 28
Nombre de représentés	: 05
Nombre de votants	: 33

OBJET

Affaire nº 2021-135

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 5 OCTOBRE 2021

NOTA: le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite et affichée le 2 novembre 2021.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 1 9 NOV 2021

LE MAIRE



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 novembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi neuf novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec lère adjointe, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés: M. Armand Mouniata 2ème adjoint par Mme Aurélie Testan, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, Mme Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance: M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint à 17 h 09 (affaire n° 2021-134), M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint à 17h31 (affaire n° 2021-137), Mme Claudette Clain Maillot à 17 h 16 (affaire n° 2021-136), M. Jean-Claude Adois à 17 h 25 (affaire n° 2021-137), M. Didier Amachalla à 17 h 10 (affaire n° 2021-134), Mmes Firose Gador et Patricia Fimar à 17 h 09 (affaire n° 2021-134).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

<u>Absents</u> : M. Valérie Auber.	_	Erapa,	M.	Bertrand	Fruteau,	Mme
•••••	•••••	•••••	••••	•••••		••••

ID: 974-219740073-20211109-DL_2021_135-DE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 5 OCTOBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment l'article 31;

Vu le rapport présenté en séance le 9 novembre 2021;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mmes Firose Gador et Patricia Fimar),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 5 octobre 2021 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HOARAU